



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Vienne

Centre de Formalités des Entreprises
05.49.88.46.52 / 53
cferm@cm-86.fr

**Transfert de siège
(sans maintien d'activité dans le département hors-ressort)**

- 1 exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
- 1 attestation de parution de l'annonce dans un journal d'annonces légales (texte de l'annonce, nom du journal et date de parution) ou copie du journal
- 1 exemplaire des statuts mis à jour certifié conforme
- 1 justificatif de la nouvelle adresse au nom de la société
- 1 extrait du Registre du commerce de moins de 3 mois
- Formulaire M2 (2 feuillets signés)
- Redevances (chèques ou espèces) : Voir tarifs de la CMA 86

Voir tarifs du Greffe du Tribunal de Commerce

***Pour obtenir plus d'informations,
déclarer en ligne et télécharger les formulaires,
consultez le site www.cfe-metiers.com***

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA VIENNE

19 rue Salvador Allende – BP 409 – 86010 POITIERS CEDEX – Tél : 05.49.88.13.01 – Télécopie : 05.49.88.34.60
Internet : www.cm-86.fr - Courriel : info@cm-86.fr

FE-AFE-010-v01 septembre 2012